



Chapitre 1 : Horreur à Saint-Guilhem

Retrouvé Jasmin ouvrit le journal posé sur la table de la cuisine. Le gros titre lui sauta aux yeux.

« Horreur à Saint-Guilhem,

Ce dimanche 25 janvier, sur les bords de l'Hérault, un chasseur, Jean R. qui cherchait son chien égaré lors de la battue au sanglier, est tombé sur les

cadavres de deux jeunes filles.

Secouriste à ses heures, Jean R. a immédiatement prévenu la gendarmerie de Gignac, qui s'est rendue trente minutes plus tard sur les lieux du crime, suivie de la police scientifique qui a balisé le site pour être à l'abri des badauds du dimanche et a procédé aux premiers prélèvements.

Une autre équipe de gendarmes a envoyé des hommes-grenouilles pour tenter de retrouver l'arme du crime ou d'autres indices. Les deux rives, côté Aniane et Saint-Jean de Fos, sont interdites d'accès jusqu'à nouvel ordre. L'enquête ne fait que débuter et l'inquiétude grandit auprès de la population.

Les maires des trois villages voisins se sont rendus sur place pour tenter de rassurer.

Un appel à témoins est lancé sur les réseaux sociaux et dans notre Midi Libre au cas où quelqu'un aurait vu ou entendu quelque chose.

Chose troublante : des témoins et des sources proches de l'enquête affirment que les corps ont été soumis à des rituels sataniques et couverts de croix inversées et autres symboles kabbalistiques. À ce jour, il est impossible pour nos journalistes de vérifier ces informations.

Mais laissons la police faire son travail, a ajouté le chef de gendarmerie, qui attendait l'arrivée de l'inspecteur nommé pour cette affaire, M. Retrouvé Jasmin. »

Jasmin referma le journal d'un geste sec. Les journalistes allaient décidément très vite et il ne lui restait que peu de temps avant que la population ne panique. Il s'agissait d'un crime

barbare et la simple évocation du satanisme dans l'article allait déchaîner les passions.

Jasmin n'en était pas à son premier combat et le défi ne lui faisait pas peur. Né à Montpellier d'une mère mauricienne venue étudier la médecine et d'un père policier, il avait été privé de ses parents ainsi que de sa main gauche à l'âge de cinq ans à cause d'un malheureux accident de voiture. Placé chez ses grands-parents paternels à Pont-du-Château, près de Clermont-Ferrand, il avait fait ses études et l'école de police comme son père. Sportif émérite, malgré son handicap, il s'était distingué par la pratique du tir à l'arc dans l'équipe paralympique en 2006, dont il est depuis devenu entraîneur. Ses grands yeux verts et son magnifique sourire lui conféraient une sympathie immé-

diate, mais c'était un vieux renard.

Peu avant la publication de cet article, il s'était vu confier, par téléphone, cette nouvelle affaire criminelle qui s'était déroulée au pont du Diable.

Il avala un dernier café, enfila son manteau, prit son carnet et son stylo qu'il mit dans sa poche, claqua la porte de son appartement et fila à toute vitesse sur les lieux.

La route était humide et passait par Aniane. Le brouillard se faisait plus dense en se rapprochant du fleuve Hérault. Le panneau du parking du grand site clignotait encore quand il y entra pour s'y garer. Il faisait frais en cette fin janvier. Les hauts chênes blancs étaient couverts de mousse. Il remarqua que leurs feuilles marrons restaient encore accrochées aux

branches. Une odeur de champignons et de vase lui envahit les narines.

Arrivé devant la maison du grand site où l'attendait le chef de la gendarmerie, il distingua l'équipe qui déjà limitait l'accès aux quelques badauds qui promenaient leurs chiens et aux joggeurs du dimanche matin. Un reporter du *Midi Libre* essayait de poser des questions que les geais des chênes couvraient de leurs cris d'alerte.

Le chef de la gendarmerie l'amena sur la scène de crime. De la plage montait le brouillard. Le fleuve coulait paisiblement, mais il était pénible d'accéder aux corps tellement les gâlets étaient glissants. Sur sa droite, il pouvait contempler le pont sur lequel les curieux se rendaient.

Une bâche de protection était tendue pour protéger les victimes. Un peu plus loin, sur la branche d'un arbre

mort, était assise la personne qui avait trouvé les corps, accompagnée de son chien de chasse.

La scientifique prenait des photos des malheureuses éviscérées, et une équipe en tenue d'hommes-grenouilles sondait le fleuve. Bien qu'il eût l'habitude de voir des cadavres, la vue de ces deux-là le remuait. Il s'approcha donc, sortit son carnet et son stylo et y nota quelques mots.

L'odeur du sang mélangé à la vase lui donnait la nausée. Il se dirigea au plus vite vers le découvreur qui, la tête entre les mains, semblait pétrifié. Il portait une casquette fluo, un gilet multipoche de chez Decathlon, un pantalon militaire ; ses mains étaient sales et on devinait sous ses ongles des traces de sang séché. Son fusil était plié en deux, à sa gauche, vide de cartouche. Son chien, qui portait

un collier GPS dernier cri, restait la tête collée à ses pieds. Son nom, Jean Rosé, sonnait comme une marque publicitaire. Interrogé par Jasmin sur les circonstances de sa découverte macabre, il essayait de trouver ses mots.

Lors de la battue au sanglier, il cherchait son chien sur la rive gauche et était tombé nez à nez sur deux corps, presque nus, les vêtements couverts de boue, côte à côte, les boyaux hors du ventre que son chien commençait à dévorer.

Jasmin nota sur son carnet en gras : « Jean Rosé l'a fait ? ... »



Chapitre 2 : Le chasseur Jean Rosé

Les jours suivants, la pression médiatique montait, et la figure du chasseur se transformait en suspect idéal. La presse s'empara rapidement des premières fuites de l'enquête et, dès le lendemain, un nouvel article fit sensation :

« *Du nouveau dans l'affaire des meurtres des bords de l'Hérault. Un*

suspect est désigné pour les meurtres des jeunes filles. Ce suspect n'est autre que M. Jean R. la personne qui a découvert les corps. Les enquêteurs ont tout d'abord noté quelques incohérences dans ses déclarations, notamment au sujet de l'heure de la découverte et de la position des corps. L'intéressé justifie la confusion par le fait que sa mémoire est parfois défaillante à cause des boissons alcoolisées qu'il prend régulièrement, travers dans lequel il tombe souvent. Les enquêteurs, après avoir confronté ses versions, lui firent avouer qu'il avait touché au moins un corps, celui de la jeune allemande. Après avoir nié, M. Jean R. admit qu'il avait bien déplacé légèrement ce corps, mais explique ce geste par une fascination.

Il affirme que ce déplacement n'a pas

dépassé deux mètres, qu'il a par la suite réalisé son geste et s'est affolé. Ce comportement, pour le moins étrange, a poussé les enquêteurs à fouiller le passé de M. Jean R. et ils ont découvert dans les fichiers nationaux qu'il était déjà connu des services de police.

M. Jean R. a été impliqué il y a 12 ans dans une affaire d'agression sexuelle.

Deux jeunes femmes avaient porté plainte contre lui suite à des propositions très insistantes, suivies d'un comportement violent, consécutif au refus des victimes de céder à ses avances.

De plus, M. Jean R était alors dans un état d'alcoolémie avancé.

L'expertise psychiatrique qui a suivi a décrit M. Jean R. comme une personne immature, au désir refoulé,

dont la frustration peut prendre parfois des allures violentes.

Il fut d'ailleurs suivi psychologiquement et n'a plus fait parler de lui jusqu'à maintenant.

Ces indices semblent suffisants pour faire passer M. Jean R. de témoin à suspect.

Toutefois, l'intéressé nie farouchement toute implication dans ces meurtres. »

Les incohérences flagrantes de son témoignage, ajoutées à son passé trouble, suffirent à convaincre Jasmin qu'il fallait aller plus loin. À titre préventif, et afin d'éclaircir son rôle dans cette affaire, Jean Rosé fut placé en garde à vue. Il ne protesta pas et semblait perdu et dépassé par l'ampleur du drame qui se déroulait. Pendant que la presse locale faisait de lui un meurtrier en puissance, Jasmin gar-

dait une approche plus prudente. Il avait vu d'autres affaires où un témoin vulnérable devenait trop vite un coupable commode. Il avait aussi appris, au fil de ses années d'enquête, qu'on ne pouvait jamais totalement écarter la piste d'un homme à l'histoire aussi cabossée.

Pour mieux comprendre cet homme et sa place dans l'affaire, l'enquête décortiquait son passé. Jean Rosé avait fait toute sa scolarité, de la crèche au collège d'Aniane (il y avait un collège à Aniane). Ce n'était pas un bon élève et il avait redoublé plusieurs classes.

Après sa troisième, il partit au service militaire en Guyane. Il avait appris à survivre dans la jungle en mangeant des animaux crus. Ce fut un grand traumatisme pour lui, qui avait été gâté par sa mère, très vite veuve après

sa naissance. C'était une famille aisée d'Aniane qui avait des vignes, des oliveraies et un grand troupeau de moutons.

À son retour de l'armée, il était transformé et avait perdu ses bonnes manières.

Il était toujours dans la nature, ne rentrant que pour les repas de sa mère. Il se mettait à table mais ne mangeait pas. Il appréciait les escapades nocturnes, ne fréquentait plus ses anciens amis, ne participait plus aux fêtes du village. Il n'avait aucun lien social et était resté seul. Il avait passé 5 ans sur le continent sud-américain après son service militaire. Cinq ans sans que l'on sache où il était ou ce qu'il faisait.

Après plusieurs heures d'interroga-

toires, le portrait de Jean Rosé apparaissait moins menaçant. Son passé pouvait inquiéter, son comportement déroutait, mais absolument rien, ne permettait de le relier matériellement aux deux meurtres.

Les enquêteurs vérifièrent ses déplacements auprès des chasseurs de la Diane de Saint-Guilhem où il était chasseur de sangliers. La tradition voulait qu'ils chassent le mercredi, le samedi et le dimanche. Les battues avaient lieu le matin et l'après-midi, séparées par un repas à midi. Le samedi soir, il y avait un repas plus festif qui s'achevait tardivement. Pour Jean Rosé, la journée de chasse avait commencé à 7 h du matin, avec un petit déjeuner commun avec les autres chasseurs, et s'était achevée à 1 h du matin le dimanche soir. C'est lui qui avait ouvert et fermé le local des

chasseurs.

Baptiste V. atteste avoir appelé la maison de la nature d'Aniane à l'heure du crime et être tombé sur Jean Rosé. Ce jour-là il était bien occupé, non pas à dépecer des humains, mais des sangliers.

Les horaires, les témoins, les conversations et les détails du repas partagé- confirmaient qu'il était bien présent à leurs côtés au moment où les jeunes femmes avaient été tuées. De plus, les analyses effectuées sur ses vêtements et son fusil n'apportèrent aucune trace compatible avec la scène de crime. Peu à peu, l'idée d'un meurtrier sadique s'évapora pour laisser place à un homme brisé, instable, mais visiblement étranger à cette violence.

Au terme des 48 heures réglemen-

taires, Jasmin prit sa décision. Il fit entrer Jean Rosé dans son bureau, lui expliqua calmement la situation. Le chasseur tremblait, persuadé qu'il ne sortirait jamais vivant du commissariat.

- « Vous êtes libre de partir, déclara finalement Jasmin. Mais restez disponible. Je pourrais avoir besoin de vous. »

Jean Rosé leva des yeux incrédules, secoua la tête comme pour s'assurer qu'il comprenait bien, puis ramassa sa casquette fluo d'un geste maladroit. Il ne dit rien, pas même merci. Son chien, resté au chenil de la gendarmerie, poussa un bref jappement lorsqu'il réapparut.



Chapitre 3 : Colette, mémoire des lieux

Après avoir éloigné la piste Jean Rosé faute de preuves, Jasmin savait qu'il devait se tourner vers celles et ceux qui avaient vu, entendu, ou simplement ressenti quelque chose. Dans une affaire aussi obscure, chaque fragment comptait.

Les gendarmes évoquaient depuis le

début une vieille dame du village, toujours à se promener près du pont du Diable. Une habituée des lieux et une mémoire vivante du territoire. Jasmin, dans une intuition, lui avait donné rendez-vous sur son lieu de promenade.

Après un rapide trajet en voiture depuis Montpellier, Jasmin arriva enfin au village. Ne connaissant pas le lieu, il parcourut les rues de Saint-Guilhem à la recherche de Colette et, après quelques temps, il tomba enfin sur elle, assise sur un muret en pierre. Colette était arrivée sur le petit pont en pierre à l'entrée de Saint-Guilhem et le soleil se couchait. C'était la fin de journée et elle profitait de ce repos mérité.

Quand il l'aperçut, il comprit qu'il avait devant lui bien plus qu'une simple promeneuse mais une femme

qui observe, qui écoute et qui connaît les lieux depuis toujours.

Colette était une vraie cuisinière. Elle avait voyagé quand elle était plus jeune pour le travail à travers la planète. Aujourd'hui, à 89 ans, elle vivait simplement et contemplait, lors de ses balades journalières au pont du Diable, les paysages. Elle en profitait souvent pour cueillir ce que lui offre la nature : pissenlits, champignons, pourpiers, orties, mauves, roquettes, etc...

avec lesquels elle concocte de délicieuses salades composées qu'elle partage avec ses voisins. C'est par ce biais qu'elle était devenue journaliste, en écrivant d'abord des articles dans le journal local et en y dévoilant des recettes nature. Repérée par des grands chefs avec lesquels elle avait écrit un best-seller de recettes sau-

vages, elle fut contactée par plusieurs grands journaux afin d'écrire des articles sur les saveurs du monde. Elle a donc été missionnée pour aller à la rencontre des différentes populations afin d'y récolter de nouvelles recettes et de les partager lors de ses articles. Un peu à la façon de Martine, les lecteurs ont pu lire chaque semaine les recettes de Colette : Colette en Birmanie, Colette en Yougoslavie, au Pérou...

Elle était très célèbre et aujourd'hui encore, les gens de plus de 50 ans la remercient et lui demandent des autographes quand ils la croisent au pont du Diable.

Après l'avoir longuement écoutée raconter sa vie, Jasmin comprit qu'il avait en face de lui une femme habituée à regarder le monde, à remarquer

les mouvements subtils. Si quelqu'un avait aperçu quelque chose d'inhabituel ce soir-là, c'était elle.

Il décida de revenir au moment des faits, de lui demander précisément ce qu'elle avait vu ce jour-là, au bord du pont du Diable.

Colette avait aperçu une ombre le long du muret pendant son bénévolat. En effet, quelqu'un passait sur le chemin rapidement, et essayait de ne pas se faire remarquer.

Peu de temps auparavant, Colette avait vu une jeune femme étrangère dans le village qui se reposait tout en mangeant son repas et buvant de l'eau. Cette jeune femme étudiait une carte IGN pour son prochain périple. Au moment où la jeune femme achevait son repas, elle se leva et un homme la suivit. Colette le remarqua, car il y avait peu de passants à ce mo-

ment-là.

Jasmin sentait qu'il tenait enfin quelque chose. Un témoin oculaire sérieux qui ne manquerait pas de l'avertir si des faits nouveaux émergeaient. Il perçu aussi que Colette voulait en dire plus mais pas ici.

Il saisit l'occasion d'approfondir cette piste :

- « Bien, pouvez-vous venir demain au commissariat de police faire une déposition sur votre témoignage ?
- C'est un devoir citoyen après ces horribles crimes », répondit Colette. »

Le lendemain, Colette se rendit à Montpellier en bus et demanda à voir Monsieur Retrouvé Jasmin pour faire sa déposition.

L'inspecteur l'accueillit dans son bureau, ouvrit son carnet, et commença aussitôt l'audition :

- « Votre nom est Mme Lotte Colette, née il y a 89 ans. Soit le 15 mars 1936, au lieu-dit l'Estagnol, commune de Saint-Guilhem. Vous avez passé votre enfance sur la commune, vous vous intéressez à la flore et à la faune locale. Vous avez étudié à Aniane dans votre enfance, ensuite à la fac de Montpellier, et études d'herboristerie à la faculté de pharmacie. Vous devenez ensuite journaliste pour plusieurs revues où vous concoctez des recettes à base de plantes sauvages, et vous sortez enfin plusieurs best-sellers culinaires. Vous avez beaucoup voyagé au

cours de votre vie. Exact ?

- Parfaitement exact.
- Aujourd'hui, vous êtes localement connue comme une enfant du pays ayant réussi et vous coulez une retraite tranquille sur les lieux de votre enfance ?
- Toujours exact.
- Dites-moi ce que vous avez vu.
- C'était mardi. Je faisais ma balade habituelle autour du pont du Diable lorsque j'ai vu, au loin, au Labadou un homme jeter deux paquets enveloppés dans du tissu. Sur le moment, je me suis énervée en imaginant encore un pollueur sans scrupules. Mais avec du recul

les sacs étaient grands et semblaient très lourds...

- Pouvez-vous me décrire l'homme, s'il vous plaît ? l'interrogea le policier.
- Je n'ai pas pu le voir de très près, mais j'ai vu qu'il avait au moins la cinquantaine, assez grand, un mètre quatre-vingt, je dirais, assez costaud.
- Comment était-il habillé ?
- Il était tout en noir. Il n'est pas resté longtemps.
- Je vous remercie. Je crois que j'ai toutes les infos.
- Si on peut aider ! »

Colette se leva pour partir, mais se ravisra. Hésitante, elle ajouta une dernière information, qui allait faire bas-

culer l'enquête dans une autre temporalité :

— « J'ai une histoire troublante à vous narrer. Comme vous devez le savoir, je me suis intéressée très tôt à l'histoire de ma région. J'ai entendu parler, par un ancien de Saint-Guilhem, archiviste à ses heures, d'un crime horrible sur deux jeunes femmes ayant eu lieu au XI^e siècle. Un crime attribué à des adorateurs de Satan. Une messe d'exorcisme s'est perpétrée à travers les siècles afin de conjurer le Malin. J'ai pris connaissance par la presse des éventuels rituels menés sur les deux jeunes filles et je

me suis dit que cette anecdote pouvait vous intéresser.

Les détails de cette histoire me sont étrangers, mais je pense que les archives départementales devraient vous donner plus de précisions. »



Chapitre 4 : Rites et archives

Le témoignage de Colette laissa Jamin pensif. Tout cela ressemblait davantage à une légende qu'à un élément d'enquête. Pourtant, quelque chose dans la voix de la vieille femme l'avait troublé. Il voulait en avoir le cœur net et, dès le lendemain,

il prit la route des archives plutôt sceptique, mais curieux.

L'inscription ne lui prit que quelques minutes. Le plus long fut la recherche en elle-même, et remonter aussi loin dans le temps ne facilitait pas les choses.

Peu de documents traitaient d'affaires courantes de l'abbaye de Saint-Guilhem et il lui fallut décortiquer le registre des messes à l'aide d'un archiviste plutôt doué en traduction latine, romane et occitane. Certaines archives mêlaient un peu des trois idiomes, ce qui compliquait pas mal le tout. Certaines pièces étaient des photocopies que quelques privés avaient bien voulu adresser aux archives, gardant les originaux chez eux.

C'est sur ces feuilles A4, à l'écriture

grise, que Jasmin eut la surprise de découvrir les inscriptions identiques du double crime. Les feuillets datés du XIV^e siècle relataient la découverte des crimes de deux jeunes filles tuées d'horrible façon et recouvertes de signes sataniques. La messe qui se déroulait ensuite était un exorcisme des plus troublant et se perpétuait depuis près de trois siècles.

Le fait que cette messe se perpétuât pendant des siècles en disait long sur le traumatisme de la petite communauté que représentait Saint-Guilhem au début du millénaire. Jasmin sut qu'il tenait quelque chose quand il prit connaissance de l'origine de l'archive. C'est le duc Archimbaud de Pierre-Fiche, habitant de Saint-Jean-de-Fos, qui donnait ses photocopies aux archives. Celui-ci, encore de ce

monde, devrait bientôt répondre à l'inspecteur.

Pendant que Jasmin explorait les pistes anciennes ouvertes par Colette, une étrange sensation s'installait dans l'enquête : comme si l'histoire se répétait, comme si un fil invisible reliait ces crimes d'un autre âge aux meurtres contemporains.

Les archives médiévales qu'il consultait évoquaient des rituels, des corps mutilés. Une ombre vieille de plusieurs siècles semblait ressurgir, se mêlant au brouillard froid des Gorges et à la rumeur des villageois.

Mais alors qu'il commençait tout juste à comprendre l'ampleur de ce qu'il avait entre les mains, l'affaire prit un tournant brutal. On l'appela en urgence. Un corps avait été retrouvé pendu dans un gîte de pèlerins, au

cœur même du chemin qu'avaient emprunté les deux jeunes femmes assassinées.

L'enquête s'épaississait, gagnait en complexité, comme si quelqu'un cherchait à brouiller les pistes. Jasmin comprit qu'il n'était plus seulement question d'un double meurtre isolé, mais du début d'une longue et sinistre enquête.



Chapitre 5 : Le pendu de la bergerie

Le point GPS guida Jasmin jusqu'au gîte tenu par Madame Lise Gourgasse.

Des véhicules étaient déjà là. Celui de la gendarmerie était facilement identifiable.

Il se gara à la suite et salua le gendarme qui l'attendait pour le guider

jusqu'à la scène de crime. Il mit les équipements de protection : gants, sur-chaussures et charlotte. Le bâtiment était grand. C'était une bergerie à l'origine. Un long bâtiment en pierre assemblée en mortier apparent, et une toiture romaine. Cela lui rappela la bergerie de Puéchabon qui avait été transformée en chambre d'hôtes. Il y avait été invité pour un anniversaire et il se souvenait de la magnifique piscine. Cette bergerie avait été restaurée avec moins de moyens. Pas de piscine et plus simple, du style auberge de jeunesse. L'investigation avait lieu dans la salle à manger commune.

Le corps était encore suspendu à sa corde, elle-même reliée à une poutre massive du toit.

Un des gendarmes lui indiqua que seules des photos du pendu avaient

été prises en attendant son arrivée. Deux gendarmes décrochèrent le corps et le légiste commença ses investigations.

Avant de placer le corps dans un sac mortuaire pour l'amener à l'institut médico-légal pour faire l'autopsie, le chef de brigade lui fit un rapport synthétique avant le rapport officiel.

Jasmin fit un tour de la bergerie et de l'extérieur pour s'imprégner des lieux et trouver d'autres éléments.

Pour vérifier l'hypothèse de suicide, une reconstitution rigoureuse fut organisée.

Rapport de police du 27 janvier 2025 à 18 h 05 : Reconstitution du suicide d'Hector Wallace.

Étaient présents : Retrouvé Jasmin, inspecteur chargé de l'enquête, Nico-

las Berthier, inspecteur suppléant, et Mme Lise Gourgasse, la propriétaire du gîte, la personne qui avait découvert la victime.

La reconstitution a pris en compte les éléments présents sur place pour éclairer le mode opératoire du suicide.

La chaise renversée près du cadavre a été mesurée à 42 cm de hauteur, ce qui constitue une taille plutôt basse. Cette chaise a été placée sous l'endroit où a été découvert la victime nommée Hector Wallace. Retrouvé Jasmin, inspecteur principal, a joué le rôle de la victime. Il est monté sur la chaise, prit la corde pour la faire passer au même endroit que lors de la découverte du corps. Il fallut forcer car l'espace entre la poutre et le plafond est tout juste supérieur au diamètre de la corde.

Ensuite, il fit un nœud de pendu, fit tomber la chaise et resta suspendu par les mains avant de lâcher la corde et de sauter au sol. C'est alors que Retrouvé Jasmin demanda à Nicolas Berthier, inspecteur suppléant, de réitérer l'opération.

Ce dernier s'exécuta, replaça la chaise chaise, monta dessus, fit passer la corde en forçant un peu entre la poutre et le plafond. Monsieur Retrouvé Jasmin, inspecteur principal, demanda alors sa taille à Nicolas Berthier. Ce dernier répondit 1,86 m. L'inspecteur principal fit remarquer que la victime mesurait 1 mètre 70 cm. Il lui paraissait impossible de faire passer la corde entre la poutre et le plafond si on mesurait moins de 1 mètre 80.

Il fallait changer d'expérimentateur

On demanda alors sa taille à Madame Gourgasse propriétaire du gîte.

Celle-ci affirma mesurer 1 mètre 67 cm, ce qui se rapprochait de la taille de la victime. Madame Gourgasse monta sur la chaise et ne put atteindre la poutre. On lui mit quelques cartons sous les pieds pour atteindre 1,70 m : ce fut toujours impossible.

En effet, l'espace entre la poutre et le mur, pratiquement de même dimension que le diamètre de la corde, exclut un lancer. Il fallait bien atteindre la poutre avec une certaine marge de manœuvre pour faire passer la corde.

À la lumière de ces différents éléments, la reconstitution a permis de faire la conclusion suivante : M. Hector Wallace n'avait pas pu se suicider ; il s'agissait plus vraisembla-

blement d'un crime maquillé en suicide.

Face à cette incompatibilité manifeste, le médecin légiste reprit son examen avec une attention renouvelée. Plus minutieux encore après cette découverte, il dicta alors son rapport d'autopsie :

« Corps humain, sexe masculin, taille 1 m 70, poids 75 kg. Lésion sur la gorge correspondant à une pendaison.

Le cadavre a la bouche fermée ; les pendus ont la langue bien pendue. Au vu de cette incohérence, exploration de la cavité buccale révélant une langue bleue. Demande d'analyse pour confirmer un empoisonnement et le type de poison.

Pas de permis d'inhumer : soupçon de meurtre et non de suicide. »

L'analyse du poison révéla une substance inattendue : du lait d'avoine fermenté, devenu toxique avec le temps. Au Moyen Âge, ce breuvage altéré était connu dans certaines régions rurales : les éleveurs retrouvaient parfois leurs brebis mortes, la langue devenue étrangement bleutée.

Cette référence ancienne, d'abord anecdotique, retint pourtant l'attention de Jasmin. Le choix d'un poison médiéval, associé à la mise en scène du corps, laissait penser que le meurtre avait été soigneusement orchestré par quelqu'un de suffisamment informé pour connaître ses effets.

L'affaire prenait une tournure inattendue. Quelqu'un, quelque part connaissait des méthodes anciennes, des pratiques d'un autre temps, comme

celles évoquées par Colette dans son étrange récit. Mais quelque chose continuait de déranger Jasmin. Un détail qu'il n'arrivait pas à nommer, une impression diffuse qu'un élément essentiel lui échappait. Poussé par une intuition qu'il ne savait pas expliquer, il décida de retourner examiner le corps d'Hector.

En observant la nuque du défunt un mince filet d'encre séchée attira son attention. Ce détail qu'il avait pris pour une saleté la première fois allait tout changer. Il retourna le corps et découvrit une tache de naissance remplie de saleté en forme de demi-lune.

- « Ah, ce n'est qu'une banale tache de naissance ! » soupira-t-il.

Il commença à rassembler ses affaires, puis partit. Une fois dans sa voiture, il repensa à cette tache de

naissance. Il n'en avait jamais vu en forme de demi-lune. Il cherchait un moyen de retrouver la famille de la victime et s'imagina toquer aux portes au hasard pour vérifier qui avait une tache de naissance en forme de demi-lune. Il sourit en pensant à ça.

En rentrant chez lui, il retrouva sa femme et ses enfants et, fatigué, il alla se coucher sans dîner.

Une fois dans le lit, il pensa à comment il allait faire pour retrouver des membres de la famille d'Hector Wallace. Puis il pensa aux deux autres corps ce jour-là. Il n'avait aucun indice et s'endormit.

Le lendemain, il retourna à la morgue voir les corps. Pendant qu'il pensait aux membres de la famille d'Hector, il regarda Hélène, l'une des victimes et vit un petit fil d'eau qui dégoulinait

sur son cou. Ce fil était de couleur noirâtre. Il se précipita sur le corps et le retourna. Il souleva ses cheveux et trouva la même tache de naissance en forme de demi-lune remplie de saleté. Puis il retourna le corps de l'autre jeune fille et trouva la même marque.

Si ces individus sont de la même famille, il est possible que le meurtrier soit le même pour les trois. La découverte de cette marque identique sur les trois corps fit l'effet d'un choc. Jasmin resta quelques instants silencieux, penché sur les tables d'examen, comme si les trois victimes pouvaient encore lui souffler un fragment de vérité.



Chapitre 6 : ADN et chemin de Saint-Jacques

Un meurtrier pouvait maquiller une pendaison, déplacer des corps, inventer des rituels obscurs pour brouiller les pistes. Mais il ne pouvait pas fabriquer une tache de naissance et la reproduire à l'identique sur trois individus morts à quelques jours d'intervalle.

Un fil reliait les trois victimes entre elles. Elles étaient liées par une his-

toire familiale que quelqu'un avait cherché à faire taire. Il rassembla ses notes et sortit du laboratoire avec une certitude nouvelle : pour comprendre les crimes, il lui faudrait comprendre la famille.

Jasmin commença sa journée par la rédaction du rapport d'enquête relatif à cette découverte :

Rapport concernant les trois meurtres du grand site de la Vallée de l'Hérault du 28 janvier 2025 :

Les premières investigations ont révélé que ces jeunes femmes avaient un point commun. Toutes deux avaient séjourné dans une ancienne bergerie transformée en gîte et située sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, dans les montagnes sauvages de Saint-Guilhem-le-Dé-

sert. L'une des deux victimes était arrivée la semaine dernière. D'origine allemande, elle avait dormi deux nuits au gîte et avait rejoint Saint-Guilhem. La seconde est une pèlerine originaire de Lyon.

Lors de ma rencontre avec le médecin légiste Hugo Lecor, il a été signalé que les deux jeunes victimes présentaient le même signe distinctif au cou que M. Hector Wallace, à savoir un croissant de lune à la nuque.

Après enquête auprès des familles allemandes et lyonnaises, les mères respectives des deux victimes ont bien reconnu Hector Wallace sur la photo présentée. Ce dernier, lors de son service militaire à Stuttgart en 1995, a eu une relation brève et intense avec Christina Roth-Bürger, qui a donné naissance, neuf mois plus tard, à la prénommée Béate. Hector Wal-

lace aurait refusé de reconnaître ce bébé, car il allait bientôt retrouver sa fiancée en France.

Quant au lien avec Bonnefoy Hélène, elle est le fruit d'une rencontre dans la discothèque Le Palace, 35 ans plus tôt, après une soirée bien arrosée. La mère d'Hélène a souhaité garder l'enfant quand elle a su qu'elle était enceinte. Elle a donc élevé seule Hélène, à qui elle a volontairement tu l'identité du père.

Voilà ce que je pouvais en dire de cette enquête au moment où je vous écris.

Jasmin était resté dans son bureau. Il avait trouvé un lien entre les deux femmes assassinées, mais il n'avait pas assez de preuves. Il avait enfin accès à leurs comptes Facebook et

commença à les fouiller. Il trouva assez vite qu'elles avaient communiqué mais il lui fallait comprendre comment elles s'étaient retrouvées. De quelle manière elles s'étaient rendu compte qu'elles avaient un lien de parenté ?

Enfin, il tomba sur un mail envoyé à la Lyonnaise avec les résultats de ses tests ADN. Le nom de Béate Roth-Bürger figurait sur ce document. C'était donc grâce à ça qu'elle l'avait contactée.

Le commissaire était fatigué. Un examen des données numériques des deux victimes permit de retrouver le test ADN passé par Beate Roth-Bürger ainsi que les lettres que s'étaient adressées les deux femmes.

Devant l'écran qui affichait encore les courriers, Jasmin sentit les pièces

du puzzle se réorganiser. Les deux pèlerines ne s'étaient pas croisées par hasard. Elles n'étaient pas des victimes isolées, mais liées entre elles et toutes deux liées à Hector Wallace.

C'était la première vraie convergence entre les scènes de crime, le premier fil solide.

Pour comprendre pourquoi cette famille éclatée devenait soudain la cible d'un meurtre, Jasmin se mit à remonter dans les échanges pour comprendre l'histoire familiale.

Il revint notamment sur l'histoire d'Hélène.

Hélène avait toujours été studieuse et appliquée. Elle s'intéressait particulièrement à la généalogie, son passe-temps favori. Infirmière de profession d'apparence frêle, elle trompait son monde, car très vigoureuse

malgré sa petite taille. Curieuse infatigable, elle avait recherché grâce aux dernières avancées de la science ADN quelles étaient ses origines, car née de père inconnu.

Ses recherches lui avaient indiqué une corrélation avec un groupe de personnes originaires de la région de la moyenne vallée de l'Hérault. Une autre personne avait également fait des recherches ADN en Allemagne. Le résultat de la recherche ADN présentait une similitude troublante avec cette dernière et ainsi la présentait pratiquement comme sa demi-sœur. La surprise avait été totale.

Hélène s'était bien sûr empressée de contacter cette personne, une jeune femme de son âge ou à peu près. Elle s'appelait Beate Roth-Bürger et avait pour ambition de réaliser le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compos-

telle. Hélène avait immédiatement sauté sur l'occasion et proposé à Beate de la rejoindre à Lyon, d'où elles partiraient pour Saint-Jean-du-Gard, départ du chemin passant par la moyenne vallée de l'Hérault.

Les deux sœurs échangèrent alors des lettres où se dit l'émotion de cette rencontre annoncée.

« *Dearest Hélène,*

I can't tell you how relieved and simultaneously nervous I am about spending time with you. I fantasized my whole childhood about having a sister to adventure with and her we are. Twenty years later, about to take our first steps together. What better way to do this than the Camino de Santiago?

Whenever life becomes overwhelming, I tend to embark on an exposi-

*tion and some salt,
but I have to say that I am particularly looking forward to the nature of this hour.*

The simple act of walking, not equipment required, The body and the foot in front of the other, the mind to roam free, carrying it along. I have so many questions for you already, I can't believe sleep at night, but I will keep them all for pathway. »

« Chère Hélène,

Je ne peux pas te dire à quel point je suis soulagée, et en même temps nerveuse, à l'idée de passer du temps avec toi. Toute mon enfance, j'ai fantasmé l'idée d'avoir une sœur avec qui partir à l'aventure, et nous y voilà. Vingt ans plus tard, sur le point de faire ensemble nos premiers pas. Et quoi de mieux que le chemin de Compostelle pour cela ? Chaque fois que la vie devient trop lourde, j'ai tendance à partir en expédition et à chercher un peu de sel et de solitude, mais je dois dire que j'attends particulièrement ce

moment dans la nature. Le simple acte de marcher — aucun équipement nécessaire — le corps avançant, un pied devant l'autre, l'esprit libre de vagabonder et d'emporter tout avec soit. J'ai déjà tellement de questions à te poser que j'en perds presque le sommeil, mais je les garderai pour le chemin. »

« Dearest Beate,

The thought of meeting my sister for the first time fills me with a quiet excitement. It feels like a story that has been waiting to begin, a path that has always been there, just waiting for our steps.

I imagine the moment when our eyes meet, the strange familiarity, the unspoken memories we somehow share. I can almost feel the rhythm of our walk together, side by side, the sound of our steps blending with laughter and the silence of the landscape

around us. I can't wait to discover who she is, not only through words, but through the simple act of walking, sharing the same light, the same wind, the same horizon. »

« Chère Beate,

L'idée de rencontrer ma sœur pour la toute première fois me remplit d'une excitation douce. J'ai l'impression qu'une histoire attendait depuis longtemps de commencer, qu'un chemin était là, depuis toujours, simplement en attente de nos pas. J'imagine le moment où nos regards se croiseront — cette étrange familiarité, ces souvenirs silencieux que nous semblons partager sans les connaître. Je peux presque sentir le rythme de notre marche côte à côte, le bruit de nos pas se mêlant au rire et au silence du paysage autour de nous. J'ai hâte de découvrir qui elle est, non seulement à travers les mots, mais à travers le simple fait de marcher, partager la même lumière, le même

vent, le même horizon. »

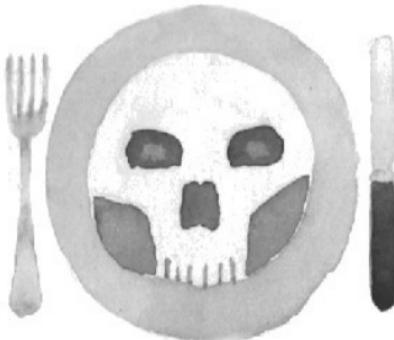
À la suite de ces correspondances, elles prirent la route ensemble vers Saint-Jacques. L'analyse de leurs parcours, retrouvée dans les données informatiques d'Hélène, prouve qu'elles avaient, le soir du meurtre, prévu de passer la nuit dans le gîte de Lise Gourgasse. C'était la dernière personne à les avoir vues vivantes, et Jasmin se rendit chez elle pour obtenir plus d'informations.

Madame Gourgasse accueillit le commissaire chaleureusement, le convia à s'asseoir au salon et lui proposa un café qu'il refusa poliment. Jasmin sortit de sa poche un calepin Moleskine dont la reliure avait souffert ainsi que son éternel stylo bille noir.

Il se racla la gorge avant de poser la

première question une fois la propriétaire assise :

- « Depuis quand Hélène Bonnefoy et Béate Roth-Bürger logeaient-elles chez vous ?
- Depuis samedi dernier, répondit Lise. Je peux vous faire une copie du registre si vous le souhaitez, ajouta-t-elle .
- Oui, merci, souffla Jasmin. Et quelles impressions ont-elles donné ?
- Eh ben, je les ai trouvées fort sympathiques. Très différentes, cela m'a d'ailleurs surprise ! J'ai trouvé que cela faisait un duo désaccordé, mais au fil des jours cette sensation s'est estompée... De gentilles filles », finit-elle.



Chapitre 7 : La Truite Rieuse

Après avoir quitté le gîte, Jasmin se replongea dans le fil des indices.

Les témoignages s'accumulaient, les rapports s'entassaient, mais aucun ne donnait encore la clé du lien entre les meurtres. Il fallait reprendre les faits un à un, suivre les traces les plus modestes, parfois les plus insignifiantes. C'est en consultant les relevés de dépenses retrouvés dans les affaires

d'Hector Wallace que quelque chose retint son attention : une invitation au restaurant *La Truite Rieuse* datée de quelques jours avant sa mort, le 23 janvier 2025.

Après quelques investigations sur le personnel de ce restaurant il apparut que le cuisinier Daniel Jambonneau, avait déjà été mêlé à quelques affaires peu claires, suffisamment pour éveiller la méfiance de Jasmin. Rien de déterminant, mais assez de zones d'ombre pour justifier un déplacement. Intrigué par ce personnage au passé irrégulier, l'enquêteur décida d'approfondir la piste en se rendant directement à *La Truite Rieuse*.

Un jeune homme au sourire suspect, l'accueillit :

— « Bonjour, vous souhaitez ré-

server ?

- Non, inspecteur, Retrouvé Jasmin. Je suis en charge de l'enquête sur les différents meurtres de la région. Voici ma carte de police. Je souhaite voir votre cuisine, s'il vous plaît. »

Le sourire disparut aussitôt du visage du jeune homme.

- « C'est-à-dire que ces espaces sont réservés uniquement aux personnels d'établissement pas aux clients.
- Allez me chercher votre supérieur immédiatement, dit Jas-

min d'un ton ferme. »

Ce dernier s'exécuta :

- « Monsieur Jambonneau, quelqu'un vous demande. Il n'a pas l'air commode. »

Un homme aux cheveux gris, trapu, arriva aussitôt, un peu contrarié, se tournant vers Jasmin.

- « Que se passe-t-il ? Monsieur a un problème avec sa commande ?
- Je suis de la police. J'aimerais inspecter. Montrez-moi votre cuisine, dit-il d'un ton presque agressif.
- Il n'y a pas de souci. Suivez-

moi. »

Arrivé à la cuisine, le commissaire regarda partout. Il fouilla dans les tiroirs, les armoires, les provisions. Tout y passa.

Il finit par dire :

- « Bon, rien de spécial. Tout est en ordre.

Jambonneau sourit :

- « Merci de bien vouloir me suivre, je vous prie. »

Ils quittèrent la cuisine et traversèrent la salle à manger.

Jasmin s'arrêta net, près de l'étagère,

où des livres de recettes étaient en vue. Il prit celui dont le titre était « Toxicité végétale et ses antidotes ».

- « Oh, on dirait un grimoire de potions médiévale. Ça vous dérange si je l'emprunte ?

Le cuisinier fut un peu embêté puis se ravisa.

- « Bien sûr, avec plaisir.
- Bon, je crois qu'on a terminé. Je reviendrai vous le rendre, bien sûr, un peu plus tard. »

Le cuisinier le raccompagna jusqu'à la sortie, laissant Jasmin avec un mélange de curiosité et de méfiance. Le

livre emprunté semblait anodin, mais quelque chose dans l'attitude de Daniel Jambonneau l'avait intrigué. De retour à son bureau, Jasmin décida d'examiner sa trajectoire personnelle, facile à retrouver du fait de ses nombreuses interpellations.

La réputation de Jambonneau était celle d'un individu instable, malléable, capable du pire. Il fallait comprendre qui était cet homme, d'où venaient ses connaissances, ses fréquentations, ses colères, et surtout : qui pouvait l'avoir influencé ou utilisé.

Daniel Jambonneau, avant de faire ses études de cuisinier à Montpellier, avait eu des démêlés avec la justice. Il fréquentait des gens peu recommandables qui pouvaient s'apparenter à la mafia. Désœuvré à cette époque-là, tout juste sorti de l'adolescence, il

était influençable et appréciait jouer les durs. Il se fit quelque peu dépasser par les événements et en vint à commettre des actes très répréhensibles.

Il fut suspecté dans une affaire de meurtre, mais face au manque de preuves et étant mineur, il ne fut pas inquiété. Lorsqu'il rencontra sa future femme Sabine, il se rangea un peu et entreprit des études de cuisine. Il restait sollicité par les malfrats avec qui il continuait de faire des coups. Il eut affaire à la justice à plusieurs reprises et Sabine lui posa un ultimatum. Ne voulant pas la perdre, il arrêta de fricoter avec les bandits.

Pour l'aider, ils emménagèrent à Saint-André-de-Sangonis. Depuis lors, il menait une existence plutôt tranquille, avec quelques magouilles par-ci par-là, mais rien de bien mé-

chant.

La trajectoire chaotique du cuisinier n'expliquait pas tout. Jusqu'ici, Jasmin n'y voyait qu'un homme instable, colérique, au passé trouble, mais rien qui suffise à en faire un assassin. Rien, jusqu'à ce que Jasmin ouvre l'ouvrage et commence à en fouiller les pages.

Il passa un bon quart d'heure sans rien trouver, jusqu'à tomber sur des pages recouvertes d'une pellicule grasse et de traces de doigts. Intrigué, Jasmin regarda le titre et tomba sur une recette intéressante.

Un poison à base de lait et d'avoine fermentée, qui aurait pour effet secondaire la langue bleue, ce qui correspondait exactement à la preuve qui faussait la tentative de suicide.

Le lien entre la recette empoisonnée

et la mort d’Hector Wallace était trop perturbant pour être ignoré. Plusieurs passages détaillaient des pratiques culinaires anciennes, des poisons oubliés, des préparations issues du Moyen Âge, dont certaines évoquaient justement les effets observés lors de l’autopsie.

Pour la première fois, Jasmin sentit une intuition nette se former : Daniel Jambonneau pouvait être au cœur du mécanisme criminel.

Mais même cette piste ne suffisait pas à tout expliquer. Il lui manquait un mobile, une personne ou un motif assez puissant pour transformer un cuisinier instable en assassin.

Jasmin en était désormais persuadé : quelqu’un se cachait derrière Jambonneau.

C’est alors que les investigations de

Jasmin révélèrent un tournant inattendu : la rencontre de Daniel Jambonneau avec une jeune femme : Passiflore de Pierre-Fiche.



Chapitre 8 : La rencontre

Les témoignages de l'équipe de restauration ainsi que des clients convergeaient.

C'est dans le restaurant étoilé dans lequel il travaillait que Jambonneau rencontra Passiflore qui demanda à voir le cuisinier après avoir trouvé un cheveu dans son plat. Lorsqu'il vint à sa table, elle l'incendia sèchement et avec mépris. Monsieur Jambonneau,

qui était soupe au lait, se mit en colère et insulta la dame. Évidemment, il se fit renvoyer sur-le-champ.

Fou de rage, il la suivit lorsqu'elle sortit du restaurant et il l'interpella, l'injuria, la bouscula, mais elle ne se laissa pas faire, hurlant elle aussi et disant qu'il entendrait parler de ses avocats. Des passants intervinrent en faveur de la jeune femme, et Monsieur Jambonneau s'en alla.

Suite à cela, les témoignages attestent que Mademoiselle de Pierre-Fiche s'intéressa de très près au cuisinier. Plusieurs employés du restaurant affirmèrent l'avoir vue revenir dès le lendemain de l'altercation pour obtenir son nom, son parcours, et même l'adresse où il logeait. Rien, dans sa manière d'interroger, n'avait semblé anodin : elle posait trop de questions,

avec trop d'insistance, comme si elle cherchait déjà à évaluer ce qu'elle pourrait tirer de lui.

Ce ne fut qu'à l'instant où le nom de Passiflore de Pierre-Fiche apparut dans les dépositions que Jasmin ressentit un léger trouble. De Pierre-Fiche... Pourquoi ce nom lui semblait-il si familier ?

Il resta un moment immobile, cherchant d'où venait cette impression insistante. Puis il sentit qu'il venait d'effleurer quelque chose d'important sans encore parvenir à le saisir. Il se leva brusquement, fouilla dans la pile de documents rapportés des archives départementales, et déplia le vieux feuillet qu'il avait presque oublié. Là, dans la marge, la signature du donateur : Archimbold de Pierre-Fiche.

Le sang de Jasmin ne fit qu'un tour.
Le même nom. La même famille.
Quel lien unissait vraiment cette fa-
mille noble, les archives et les trois
corps ?

Jasmin sentit qu'il venait de mettre le doigt sur un élément clef. Désormais, il allait devoir comprendre ce que cette famille de Pierre-Fiche avait à cacher.

La découverte de l'existence de Passiflore de Pierre-Fiche prit une toute autre épaisseur lorsque le patron de *La Truite Rieuse* remit spontanément aux enquêteurs une vidéo enregistrée quelques jours avant le meurtre. Le restaurateur, qui avait pour habitude de surveiller ses cuisines par caméra, expliqua qu'il avait conservé les images « au cas où ».

La vidéo recueillie par les forces de

l'ordre ne comportait pas de bande sonore. L'intranet de la gendarmerie fit des merveilles. Un expert dans la lecture labiale de la gendarmerie parvint sans trop de peine à retranscrire l'échange entre les deux suspects.

Le compte-rendu fut le suivant :
« Passiflore se rendit aux cuisines pour voir si Daniel y avait pris son service. Elle avait cogité toute la nuit. À voir sa tête, elle n'avait pas dû dormir beaucoup. Elle était nerveuse et impatiente. Elle jeta un œil en descendant l'escalier pour voir s'il y avait quelqu'un d'autre qui traînait dans les parages. Elle poussa la lourde porte et trouva Daniel qui prenait son café. Elle se servit un double expresso et s'assit en face de lui :

— « Alors, tout est prêt ? Tu as

trouvé ce que tu cherchais ?

- Oui, j'ai presque tout rassemblé.
- Et tu as caché ça où ?
- Dans la grange.
- Personne ne t'a vu préparer le matériel ?
- Non, j'ai bien pris mes précautions ; à part les poules et les chats, je n'ai vu personne.
- Tu as bien transmis l'invitation pour la dégustation gratuite au bâtard ?
- Oui il est venu j'ai pu observer ses habitudes alimentaires.
- Très bien, et tu fais bien comme on a dit. T'es toujours disponible pour demain ? Je te

servirai d'alibi au cas où. Tu portes bien les gants surtout, et quand tu arrives à la bergerie, tu coupes bien tes phares, OK ?

- Oui, toujours OK ! Mais arrête de me harceler, tu me l'as répété dix fois déjà aujourd'hui ! Et l'enveloppe que tu m'as promise ? Si cet après-midi je n'ai pas les billets, tu te débrouilleras toute seule.
- Je t'ai dit que j'allais à quatorze heures à la banque. T'inquiète, tu l'auras ton argent. »

Elle avala son café et lui donna rendez-vous pour seize heures dans la grange pour finaliser l'affaire. Elle quitta la pièce et retourna dans ses appartements comme si de rien n'était. »

Jasmin avait maintenant assez d'élé-

ments pour ordonner la garde à vue de Daniel Jambonneau. Il avait besoin d'un témoignage solide, car il connaissait le niveau de protection dont bénéficiaient les personnes issues du rang social de Passiflore de Pierre-Fiche. Rien ne devait être laissé au hasard. Pour le moment, il fallait se concentrer sur Jambonneau et le faire passer aux aveux.

Il fallut plus de 32 heures de garde à vue pour obtenir le rapport d'enquête suivant :

Rapport d'enquête n°7849 concernant l'affaire X, rédigé par l'Inspecteur Retrouvé Jasmin.

« Ce rapport a été rédigé suite à l'interrogatoire de M. Jambonneau Daniel, chef cuisinier de 56 ans, suspecté du meurtre de M. Wallace. Lors de

l'interrogatoire, M. Jambonneau ne s'est pas montré coopératif et s'est même montré agaçant, menaçant. Une fois les preuves solides portées à sa connaissance, M. Jambonneau a changé de ton et le dialogue a pu s'instaurer.

Les preuves sont :

- *Annexe 1* : le témoignage de Mme Lotte Colette et le portrait-robot qui en est issu.
- *Annexe 2* : l'enregistrement vidéo de l'échange entre Jambonneau et Passiflore de Pierre-Fiche, pris à *La Truite Rieuse*.
- *Annexe 3* : le casier judiciaire de M. Jambonneau.

M. Jambonneau, se sentant acculé et poussé à la défensive, a rapidement dirigé les accusations vers Passiflore de Pierre-Fiche, commanditaire du

meurtre.

Jambonneau nous a révélé que Mlle de Pierre-Fiche, ne pouvant plus soutirer d'argent à son père, a entrepris de découvrir si celui-ci ne cachait pas une partie de sa fortune.

Elle aurait fouillé le bureau du duc et découvert un coffre-fort dont elle aurait fini par trouver le code. A l'intérieur des documents stipulaient que M. Hector Wallace serait le descendant du fils illégitime de l'ancêtre du duc. Ce dernier lui aurait légué une partie non négligeable de ses biens, avec une clause surprenante : en l'absence de descendance, la fortune serait retournée à la famille de Pierre-Fiche.

Ces archives, consultées par la prévénue, l'ont décidée à passer à l'acte, avec la complicité de M. Daniel Jambonneau, auquel elle avait promis une

somme conséquente.

Le mobile est basique : Madame de Pierre-Fiche et Jambonneau avaient un urgent besoin de fonds.

Daniel Jambonneau aurait à la demande de Passiflore de Pierre-Fiche déposé une invitation surprise au gîte dans lequel logeait Monsieur Hector Wallace pour faire croire à un présent offert par *La Truite Rieuse*. L'objectif aurait été d'observer les habitudes de Monsieur Hector Wallace.

Monsieur Jambonneau nie avoir commis ce meurtre. Il aurait rencontré Passiflore sans mener à terme le projet initial. Celui-ci reste en garde à vue pour des interrogatoires à venir. »

Le nom de Pierre-Fiche s'imposait au cœur de l'affaire. Pour continuer, il fallait s'attaquer au sommet de la py-

ramide. Jasmin décida donc de convoquer celui dont dépendait toute la vérité : le duc Archimbold de Pierre-Fiche.



Chapitre 9 : Le Duc Archibald de Pierre-Fiche

Ce n'était plus seulement l'affaire d'un cuisinier impulsif ou d'un rituel satanique : il était désormais question d'une famille ancienne dont les ramifications parcouraient le territoire. Pour démêler ce nœud, Jasmin devait

être prudent et remonter jusqu'à l'origine du conflit.

Si un mobile lié à la fortune des de Pierre-Fiche existait, alors le duc lui-même pouvait en détenir la clef.

Jasmin fit convoquer le duc.

Ce dernier entra dans la salle d'interrogatoire en se plaignant :

- « Vous pourriez engager quelqu'un de plus aimable à l'accueil. »

Jasmin ignora la remarque et se présenta :

- « Bonjour, enchanté, je suis le commissaire Jasmin Retrouvé. Je suis ici pour vous interroger sur la mort d'Hector Wallace retrouvé pendu dans sa berge-rie.
- Mon Dieu, c'est horrible !

Vous avez prévenu sa famille ?

- « Justement, Hector Wallace était le descendant de Pierre Wallace. Ce nom vous dit quelque chose ?
- Non, pas du tout.
- Eh bien, cet homme a signé un contrat avec votre arrière-arrière-arrière-grand-père, où il donnait une partie de ses terres à Pierre Wallace, mais s'il n'avait pas de descendant, les terres retournaient en la possession de votre famille. On pense que ce meurtre a un lien avec ce contrat.
- Vous pensez que je vais tuer pour récupérer ces terres ? Mais je ne connaissais même pas l'existence de ce contrat !

- Qu'est-ce qui me le prouve ? »

Le duc soupira :

- « Vous savez, je suis quelqu'un d'important. Si vous m'accusez à tort, vous aurez des problèmes. »
- Cela ne me fait pas peur. Je veux juste retrouver le coupable, alors maintenant répondez à mes questions.
- Je refuse. Charles, va chercher la voiture. Nous partons ! »

L'entretien se termina dans une atmosphère lourde et électrique.

Le duc, visiblement irrité par les questions trop directes de Jasmin, quitta la salle d'un pas nerveux, laissant derrière lui un parfum mêlé d'agacement, de colère et d'arrogance. Le commissaire, quant à lui,

resta un instant immobile, notant mentalement chaque mot, chaque réaction, chaque esquive.

L'homme affirmait ne rien savoir d'Hector Wallace, ni de près ni de loin, mais un détail lui revenait sans cesse à l'esprit : c'était bien le duc lui-même qui avait transmis aux archives départementales plusieurs dossiers anciens, dont l'acte liant les Pierre-Fiche à la lignée Wallace. Comment pouvait-il ignorer l'existence d'un nom qu'il avait lui-même inscrit dans les registres ?

Cette contradiction, ajoutée à son attitude hautaine et à son refus de coopérer, fit naître chez Jasmin un doute trop important pour être ignoré.

Décidé à vérifier la sincérité du duc, il demanda au juge une perquisition au château de Pierre-Fiche.

La fouille fut menée six jours après cet interrogatoire. Durant l'opération, les enquêteurs remarquèrent une tache de sang séché sur un pantalon et prirent les vêtements pour les analyser. Si ces taches étaient probantes, il deviendrait le suspect numéro 1. Rien, à l'exception de ce vêtement, ne permettait d'engager la culpabilité du duc.

Jasmin, qui n'en pouvait plus des aléas de cette enquête espérait une résolution imminente. Après l'envoi au laboratoire d'analyse, l'ADN s'avéra être celui des cochons qu'il avait tués le matin même en vue de faire de la charcuterie et des rôtis.

En quelques heures, la piste du duc s'effondra. Celui-ci avait un solide alibi pour les soirs des meurtres attesté par une centaine de notables héraultais. Il organisait une semaine de

rencontres théologiques entre personnalités issues de la noblesse à plus de 300 km du lieu des crimes.



Chapitre 10 : Passiflore de Pierre-Fiche

Si le duc paraissait étranger à l'af-faire, sa fille, elle, se trouvait au cœur de l'enquête.

Il devenait indispensable de com-prendre la jeune femme, ce qu'elle avait vécu, ce qu'elle avait perdu, ce qu'elle cherchait à réparer. Jasmin dé-cida d'examiner sa trajectoire pour apprécier le mobile.

Passiflore était née en 1993. Elle n'avait manqué de rien pendant son enfance, à part peut-être d'une chose : d'amour. Sa mère était morte lorsqu'elle avait 6 ans et son père, le duc, n'avait jamais vraiment prêté attention à elle. Elle était riche, elle avait tout ce qu'elle voulait, mais elle manquait de relations, elle n'arrivait pas à se faire des amis. Elle n'arrivait pas à se sociabiliser avec les êtres autour d'elle. Elle était souvent seule. Elle avait développé une passion pour le dessin, elle dessinait ce qu'elle ressentait. Ce n'étaient pas des dessins très joyeux, mais au moins elle se sentait mieux après.

Elle ne voyait pas souvent son père : c'était le majordome qui s'occupait d'elle. Elle avait fini par détester son père et tous les autres. Elle se disait souvent qu'un jour elle se vengerait

de son père pour le mal qu'il lui avait fait sans s'en rendre compte.

Après les révélations de la vidéo montrant Jambonneau et Passiflore ainsi que l'interrogatoire à charge de Jambonneau, une perquisition fut demandée dans les appartements de Passiflore.

Elle eut lieu en fin d'après-midi, derrière les collines du domaine de Pierre-Fiche. Accompagné de deux agents, Jasmin se présenta à la demeure de Passiflore, mandat en main. La jeune femme, glaciale, ne protesta pas, se contentant d'un haussement d'épaules, agacée.

Le majordome, visiblement mal à l'aise, observait la scène depuis l'embrasure de la porte, mais n'osait intervenir. Les enquêteurs se dispersèrent méthodiquement dans les pièces du

vaste manoir. Très vite, la fouille révéla des éléments troublants :

- Des photocopies de contrats anciens mentionnant l'héritage Wallace, dont un contrat signé par Hector Wallace qui atteste que si l'un des descendants d'Hector Wallace n'avait pas de descendance, les terrains reviendraient dans la famille Pierre-Fiche ;
- Des contrats cachés dans un tiroir à double fond qui engaient Jambonneau à assumer toutes les tournures que pourrait prendre cet assassinat ;
- Les originaux des extraits d'archives consultés par Jasmin sur les rituels sataniques de Saint-Guilhem,

D'autres objets illégaux et étonnantes retrouvés chez Passiflore :

- Une collection d'armes à feu cachée dans le garage ;
- Une machette trouvée dans le tiroir de la table de nuit ;
- Une massue cachée non loin de l'entrée ;
- Une réserve de lait d'avoine fermenté dissimulée dans le jardin.

Lorsque la perquisition prit fin, Jasmin n'avait plus le moindre doute. Les documents dissimulés, les messages échangés avec Jambonneau, les éléments retrouvés dans le jardin : tout convergeait vers la même conclusion.

Il rejoignit Passiflore dans le grand salon où elle attendait, immobile, le

regard fermé.

- « Mademoiselle de Pierre-Fiche, vous êtes en état d'arrestation », annonça-t-il simplement.

Elle ne protesta pas.

Escortée jusqu'au véhicule de police, la jeune femme continua de nier malgré les preuves accablantes. Elle garda son air hautain et son regard glacial menaçant l'inspecteur.

Jasmin convoqua à nouveau le duc pour comprendre comment ces documents s'étaient retrouvés en possession de sa fille. Le duc s'effondra : un matin, en ouvrant son bureau, il s'était rendu compte que plusieurs dossiers anciens avaient disparu de leur tiroir d'origine. Il n'avait trouvé aucune trace d'effraction, aucun désordre. Archimbold avait compris.

Il avait refermé doucement le tiroir et avait choisi de se taire. Ce n'était pas de la complicité mais une lassitude mêlée à une culpabilité profonde. Depuis la mort de sa femme, il n'avait jamais su éduquer sa fille, ni lui offrir l'attention qu'elle méritait. Passiflore avait grandi seule, dans les couloirs sous le regard absent d'un père accapré par ses obligations et ses soirées mondaines.

Il n'avait rien dit aux gendarmes. Il refusait d'admettre qu'elle était capable du pire.



Chapitre 11 : Le meurtre des deux pèlerines

Les documents compromettants incriminant Passiflore de Pierre Fiche furent trouvés conformément aux dires de M. Jambonneau. Ces éléments permirent à l'inspecteur Retrouvé Jasmin de procéder à l'arrestation de Mlle de Pierre Fiche et de la placer pour la seconde fois en garde à

vue. Elle continua de nier avec véhémence, évoquant son statut social et promettant à quiconque la confronterait de détruire sa vie et sa carrière.

Une question restait en suspens. Jambonneau avait été commandité pour tuer Hector Wallace par empoisonnement et déguiser ce meurtre en suicide. Mais qu'en était-il des jeunes femmes ?

Jasmin avait demandé un dernier interrogatoire de Monsieur Daniel Jambonneau pour finaliser l'enquête.

Il le reçut en ayant avec lui l'intégralité des pièces saisies chez Passiflore, dont le protocole satanique sur l'exécution des femmes de Saint-Guilhem.

Jambonneau respira longuement

avant de balancer la tête en avant comme s'il abandonnait enfin le combat:

- « Ce n'était pas prévu. Tout ça...

Il fixa ses mains menottées, agitées de tics nerveux.

- Je devais juste m'occuper de Wallace. Un boulot propre, rapide, comme elle l'avait dit. Passiflore m'avait demandé de l'inviter à *La Truite Rieuse* pour observer ses habitudes alimentaires. Je devais trouver la manière la plus simple de l'empoisonner sans éveiller de soupçons puis faire croire à un suicide. Basta !

Jasmin resta silencieux. Le cuisinier poursuivit, la voix enrayée :

– « Le problème, c'est ces deux pèlerines. Je les ai vues sortir du gîte quand je m'en allais et nos regards se sont croisés. J'ai paniqué. Je me suis dit qu'elles allaient parler, qu'elles diraient avoir vu quelqu'un rôder... Je n'ai pas pu réfléchir et d'instinct je me suis jeté sur elles couteau à la main. Après avoir planté la première je n'avais plus le choix pour la seconde... C'était trop tard.

Il tapota la table du bout des doigts, nerveux.

– J'ai appelé Passiflore je ne savais plus quoi faire. C'est là que ça lui est revenu. Le papier trouvé dans les archives. L'histoire du crime du Moyen

Âge, les pèlerins éviscérés, les symboles...

Il déglutit.

- Elle me l'avait montré en riant, en disant que c'était glauque. Elle m'a demandé de le faire. Selon elle c'était le seul moyen de brouiller les pistes. Elle pensait même que c'était une bonne chose pour éloigner les enquêteurs d'Hector Wallace.

Ses yeux se remplirent d'une sorte de folie.

- Alors j'ai fait ça. Je ne sais pas... ça m'a semblé logique. Faire croire à un truc satanique, médiéval... J'avais déjà vu pas mal de trucs pas jolis dans mon passé... Je voulais maquiller. Rien d'autre. Je

voulais pas... enfin... ça s'est passé vite. Trop vite. J'avais plus le contrôle... »

Le plan initial ne prévoyait qu'une seule victime : Hector Wallace.

Passiflore voulait faire disparaître l'héritier illégitime pour récupérer ce qu'elle estimait lui revenir. Jambonneau, lui, avait accepté d'exécuter l'acte, en échange d'argent et par rançœur contre le monde entier.

Mais les événements avaient dérapé.



ÉPILOGUE

Le calme était revenu sur la vallée de l'Hérault.

Les rubalises avaient disparu et les rives avaient retrouvé leurs promeneurs.

L'enquête avait révélé un enchevêtrement tragique :

Un héritage ancien, une noble rongée par la rancœur et ayant perdu la rai-

son, un cuisinier instable, manipulable et dangereux, et deux jeunes pèlerines venues retrouver leurs racines au mauvais moment.

Hector Wallace, la victime, dont la pendaison avait été maquillée en suicide, n'était que le résultat de l'avidité.

La découverte du document médiéval dans les archives du château avait offert au cuisinier une inspiration funeste. En tuant les deux sœurs, il avait cherché suite aux directives de Passiflore à brouiller les pistes, à créer un décor destiné à égarer la police et les témoins.

Les deux jeunes femmes s'étaient retrouvées dans la région uniquement pour rencontrer, pour la première fois, un père qu'elles ne connaîtraient ja-

mais.

Quant au duc, malgré son tempérament hautain et ses maladresses, il se révéla étranger au crime. Son seul tort était d'avoir laissé sa fille grandir dans la solitude et sans l'amour paternel dont elle avait cruellement manqué. En un sens, il était coupable car il avait créé le monstre qu'elle était aujourd'hui.

Passiflore, confrontée aux preuves et aux contradictions, n'avait jamais avoué et continuait de proférer des menaces alors que son sort était scellé. Jambonneau, lui, avait cédé face aux preuves accablantes. Les gendarmes avaient déféré les deux complices à quelques jours d'intervalle.

Pour Jasmin, ce n'était pas la fin.
Il repensait aux visages qu'il avait

croisés : Colette et ses herbes, les chasseurs, Lise Gourgasse, les familles terrassées, les lieux encore marqués par des rites d'un autre temps.

Il pensait aux nuits passées sans dormir, à la fatigue qui le rongeait.

Il inspira profondément. Au loin, derrière la fenêtre entrouverte, les bruits du soir montaient et la vie reprenait. Dans la vallée de l'Hérault, le fleuve continuait de couler.

Les pèlerins reprenaient la route et le pont du Diable, témoin des crimes passés et présents, veillait en silence.

Il fut parcouru d'une sensation de vide, mêlée à un sentiment d'accomplissement.

Assis sur son vieux fauteuil club, sirotant un verre de whisky fumé, il se laissa envahir par ce vide tout à la

fois angoissant et agréable.

Il repensa à la folie humaine dont il avait été une fois encore le spectateur, ce qui lui donna la nausée.

Il but une gorgée du breuvage doré pour chasser cet état. Il ferma doucement les yeux et une grande fatigue, presque de lassitude, l'envahit.

Cela faisait des jours qu'il n'avait pas dormi plus d'une poignée d'heures par nuit, mangeant mal et à des horaires irréguliers. Ce rythme et le stress généré par l'enquête l'usaient plus qu'il ne voulait l'admettre.

Dans ces moments-là, il se surprenait à souhaiter la retraite.

Mais il savait que le goût de la traque l'animerait encore longtemps.

Sur ces pensées, les yeux toujours fermés, il s'endormit.

